



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

RAPPORT D'ORIENTATION 2022-2023

© Unapei 2022

Directrice de la publication : Marie-Aude Torres-Maguedano

Conception graphique : Lauriane Amirault

Photographies : ©François Daburon

Impression : Sipap Oudin

Avant-propos

par Luc Gateau, Président de l'Unapei

Non à l'hypocrisie inclusive. Oui à une société émancipatrice et solidaire !

Depuis quelques années, le discours dominant sur la société inclusive se révèle profondément hypocrite. Il fait porter sur les personnes en situation de handicap et leurs familles l'effort d'adaptation à leur environnement, et continue à leur imposer de vivre dans une société qui les exclut. Nous constatons, de fait, un lissage voire une négation de la complexité et de la diversité des situations de handicap, ainsi qu'une tendance à les considérer comme un tout indifférencié. Cette vision erronée ne permet pas de bâtir des politiques publiques globales, cohérentes, chiffrées, tenant compte des spécificités.

Au-delà de cette simplification délétère, nous observons une tendance à oublier les personnes les plus vulnérables. Pourtant, selon les définitions et traités internationaux, les principes de non discrimination exigent de prendre en compte tous les besoins d'accompagnement des personnes en situation de handicap, ainsi que les barrières qu'elles rencontrent pour accéder à leur environnement.

Or, il ne suffit pas d'évoquer de manière incantatoire le terme d' « inclusion » et de prendre ici et là des mesures, pour qu'advienne la société inclusive que nous appelons de nos vœux. Derrière de tels procédés se révèle un abandon progressif par la puissance publique de nombres de personnes en situation de handicap et de leurs familles avec pour seule réponse : l'aide aux aidants. L'accompagnement de leurs proches reposant alors, uniquement, sur les familles. Cette approche représente un retour en arrière de plus de 60 ans.

Des conséquences désastreuses pour les personnes concernées

La réalité vécue sur le terrain est pourtant loin des injonctions des discours officiels. Les vies des personnes en situation de handicap avec troubles du neuro-développement, handicap psychique ou polyhandicap se détériorent de jour en jour. Nous en voulons pour preuve :

- les listes d'attente inacceptables pour accéder à des accompagnements ;
- le maintien d'accompagnements non adaptés ;
- le nonaccès à des accompagnements en nombre et de qualité ;
- le nonaccès aux droits ;
- la mise à l'écart des familles de la société.

Compte tenu du manque de moyens mis à disposition, le champ d'action des professionnels du social et du médico-social se réduit progressivement à portion congrue. Il en va de même pour les enseignants, insuffisamment soutenus, alors que leur rôle est essentiel pour rendre la société véritablement inclusive.

Ce manque de moyens entraîne une dévalorisation progressive des métiers de l'accompagnement. Les vocations connaissent une crise sans précédent. Pourtant, les associations de notre réseau parental ne cessent d'être en recherche de progrès, de bienveillance, de qualité et démontrent au quotidien, qu'elles sont des actrices majeures d'une société solidaire et inclusive.

Les établissements et services qu'elles gèrent, conjuguent accompagnement social, éducatif et soins. Le respect de l'intimité, l'individualisation des parcours et la recherche d'une meilleure qualité de vie, sont au centre de leurs pratiques. Les professionnels développent, pour les personnes qu'ils accompagnent, des projets personnalisés inscrits dans la vie de la cité. Ils répondent à leurs besoins et attentes, leur permettent de vivre, apprendre, travailler et habiter au cœur de la société.

Les familles des personnes en situation de handicap dont la situation nécessite un accompagnement professionnel de qualité, ainsi qu'une sécurisation de tous les instants, reconnaissent la plus-value des établissements et services. Evoluer dans un établissement ou être accompagné par un service n'entre pas en opposition avec le pouvoir d'agir de tout un chacun. Toute structure garantissant pleinement les droits fondamentaux est, à vrai dire, inclusive.

Ces établissements et services devraient cependant être pourvus des moyens nécessaires pour déployer, tant au niveau du bâti, que des compétences techniques et professionnelles, une offre diversifiée, répondant à tous les publics, notamment ceux qui ont besoin d'un accompagnement 24/24, 365 jours par an.

Quels combats pour notre réseau ?

Nous avons compté, ces derniers mois, quelques victoires :

- un nouveau plan Esat ;
- la prestation de compensation du handicap ouverte à tous ;
- la revalorisation des professionnels du médicosocial et des mandataires judiciaires, même si cette bataille n'est pas terminée.

L'Unapei continuera à redoubler d'énergie pour faire entendre la voix des personnes que nous représentons. Elle s'engage à porter une vision à la fois émancipatrice et rassurante de la société inclusive. Le cap doit être celui d'une société qui s'adapte en profondeur, avec des réponses personnalisées pour chacun.

Notre réseau persistera à se battre pour l'autodétermination et pour que chacun reçoive, de la petite enfance à la fin de vie, les réponses évolutives adaptées à sa situation. Il poursuivra sa mobilisation en vue de garantir :

- une évaluation des besoins ;
- une qualité des interventions ;
- des accompagnements et des soins au regard des connaissances et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles en vigueur.

Nous continuerons à nous opposer aux principes d'une société uniquement gestionnaire. Car tout ne rentre pas dans des cases ! Il y a urgence à lever les freins administratifs, à tous les niveaux, pour rendre possibles des réponses justes, au fil de la vie. Pour ce faire, il faut partir de l'expression des besoins des personnes et des familles et leur donner des moyens en conséquence.

De plus, démontrer que les dépenses pour les personnes que nous accompagnons ne sont pas un coût est un combat culturel que nous mènerons, tant sur les territoires qu'au niveau national. Il s'agit là d'une façon de défendre notre vision de la solidarité nationale et de faire société.

Au-delà de ces combats, nous réinventons actuellement les conditions d'un élan vital au service du projet de société que nous appelons de nos souhaits. Nous nous sommes engagés dans une démarche intitulée Origami, qui prépare l'Unapei 2030.

Notre objectif est la création d'un collectif puissant. Par le débat et l'échange, nous réfléchissons à la refondation de notre organisation à tous niveaux. Nombre d'associations ont répondu à l'appel. Nous nous devons de poursuivre, voire d'accélérer cette démarche pour faire face aux difficultés externes, auxquelles s'ajoute un réel sentiment d'urgence.

Je ne peux que me montrer optimiste, au regard des retours des associations engagées et de la vitalité historique de notre réseau. Comme j'aime à le répéter : « seul, on va plus vite, ensemble, nous irons plus loin ».

Afin de poursuivre toutes ces réflexions, je serai ravi de vous retrouver, enfin en présentiel, à l'occasion du Congrès 2022 à Montpellier.



Avant-propos

L'inclusion cherche à transformer la société pour qu'elle s'adapte aux différences des personnes. La société inclusive doit donner à chaque personne toutes les chances de réussir dans la vie.

Non au mensonge de l'inclusion. Oui à une société libératrice et responsable !

Depuis plusieurs années, nous entendons un discours fragile et peu efficace sur la société inclusive. Il est demandé aux personnes en situation de handicap un effort d'adaptation à leur environnement. Les personnes qui ont le pouvoir de décider les obligent à vivre dans une société qui les rejette. Pourtant, il ne suffit pas d'utiliser avec force le mot inclusion ni de prendre quelques décisions, pour faire apparaître la société inclusive que nous espérons.

Le réseau Unapei observe que les difficultés et les différentes situations de handicap ne sont pas prises en compte. Il existe une tendance à regrouper tous les handicaps sans faire de différence. Cette façon de voir le handicap n'est pas la bonne. Elle ne permet pas de prendre des décisions efficaces qui tiennent compte des particularités de chacun.



Nous observons également que les personnes les plus fragiles sont oubliées. Pourtant, selon les accords pris dans le monde entier, chacun doit être traité de manière égale. **Cette égalité nous oblige** à prendre en compte les besoins d'accompagnement de chaque personne en situation de handicap. **Cette égalité nous oblige** à prendre en compte les barrières qu'elles rencontrent pour accéder à leur environnement.

Les personnes en situation de handicap et leurs familles sont peu à peu abandonnées par l'État. La seule réponse de l'État est : l'aide aux aidants. Les personnes en situation de handicap ne peuvent compter que sur leur famille. Cette manière d'agir pour le handicap représente un retour en arrière de plus de 60 ans.

**On nous vole la société inclusive :
des effets terribles
pour toutes les personnes concernées**

La réalité vécue par les personnes en situation de handicap est bien loin des paroles qu'elles entendent.

La vie des personnes en situation de handicap est de plus en plus mauvaise.

En voici les principales raisons :

- des listes d'attente inacceptables pour obtenir un accompagnement,
- des accompagnements qui ne sont pas adaptés,
- un manque d'accompagnements de qualité,
- des droits qui ne sont pas respectés,
- des familles isolées de la société.



Les moyens manquent
et les professionnels du social et du médico-social
ont de plus en plus de difficultés à faire leur travail.
C'est pareil pour les enseignants, peu soutenus.
Leur rôle est pourtant essentiel
pour rendre la société véritablement inclusive.

Ce manque de moyens détruit peu à peu
les métiers de l'accompagnement.
Ces métiers n'intéressent plus grand monde.
Pourtant, les associations de parents de l'Unapei
sont en recherche continue de progrès, de bienveillance et de qualité.
Chaque jour,
nos associations sont les actrices essentielles
d'une société solidaire et inclusive.

Les établissements et services de nos associations
offrent un accompagnement social, éducatif et des soins.
Leurs principales préoccupations sont :

- le respect de l'intimité,
- la personnalisation des parcours,
- la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Les professionnels développent un projet personnalisé
pour chaque personne qu'ils accompagnent.
Ce projet se construit **avec** et **dans** la société.
Les professionnels répondent aux besoins et aux attentes
des personnes qu'ils accompagnent.
Ils leur permettent de vivre, d'apprendre
de travailler et d'habiter au cœur de la société.

La situation des personnes en situation de handicap
nécessite un accompagnement professionnel sécurisé et de qualité.
Leurs familles reconnaissent l'efficacité des établissements et services.
L'orientation dans un établissement ou l'accompagnement par un service,
n'empêche pas le pouvoir de décider des personnes accueillies.
Chaque établissement qui respecte pleinement
les droits des personnes en situation de handicap est inclusif.
Ces établissements et services



devraient avoir les moyens nécessaires pour développer différents types d'accompagnement.

Ces différents types d'accompagnement doivent répondre à tous les publics.

Un accompagnement de nuit comme de jour, chaque jour de l'année,

doit être proposé aux personnes qui en ont besoin.

D'autres moyens sont nécessaires pour développer les structures et les compétences techniques et professionnelles.

Quels combats pour l'Unapei ?

Ces derniers mois, nous avons eu quelques victoires :

- un nouveau plan Esat,
- la prestation de compensation du handicap ouverte à tous,
- l'augmentation des salaires des professionnels du médico-social et des mandataires judiciaires.

Cette dernière bataille n'est pas terminée.

L'Unapei continuera avec force et énergie à faire entendre la voix des personnes qu'elle représente.

L'Unapei veut porter l'idée libératrice et rassurante de la société inclusive.

Notre projet doit être celui d'une société qui s'adapte en profondeur, avec des réponses personnalisées pour chacun.

L'Unapei continuera à se battre :

- pour que chaque personne en situation de handicap soit libre de choisir,
- pour qu'enfants et adultes en situation de handicap reçoivent des réponses adaptées à leur situation,
- pour qu'une étude sérieuse des besoins soit mise en place,
- pour des accompagnements de qualité,
- pour des accompagnements et des soins respectueux des bonnes pratiques professionnelles.

Nous continuerons à refuser l'idée d'une société seulement préoccupée par l'argent.



Car tout ne rentre pas dans des cases !
Il est urgent de faciliter les démarches administratives
pour donner des réponses justes tout au long de la vie.
Il faut donc recueillir les besoins des personnes et des familles
et leur donner les moyens qui répondent à ces besoins.

Nous devons prouver que les dépenses
pour les personnes que nous accompagnons ne sont pas un coût.
C'est devenu un combat
que nous devons mener sur tous les territoires de France.
C'est une façon de défendre notre idée de la solidarité nationale.
Nous réinventons actuellement
les conditions d'une énergie nouvelle
au service d'une société nouvelle.
Nous sommes actuellement dans une démarche
qui prépare l'Unapei 2030.
Cette démarche s'appelle **Origami**.

Notre but est de créer un groupe puissant.
Par le débat et l'échange,
nous réfléchissons à nous réorganiser en profondeur.
Beaucoup d'associations ont répondu à l'appel.
Nous devons poursuivre et même accélérer cette démarche
pour faire face aux difficultés extérieures.
A ces difficultés,
s'ajoute un réel sentiment d'urgence.

Je suis plein d'espoir
grâce à l'énergie des associations et de notre réseau.
Comme j'aime le répéter :
seul, on va plus vite, ensemble, nous irons plus loin.

Pour poursuivre tous ces débats,
je serai ravi de vous retrouver
à l'occasion du Congrès 2022 à Montpellier.

SOMMAIRE



p.12

Rapport d'activité
2021/2022

p.36

Faits marquants
en chiffres et en images



p.38

Rapport d'orientation
2022/2023



p.56

Partenariats
entreprises,
collecte de fonds
et libéralités



RAPPORT D'ACTIVITÉ

les faits marquants 2021-





2022

2021



2021

Juin

Campagne de recensement des travaux de recherche

#combat pour la recherche

L'Unapei lance une campagne de recensement des travaux de recherche auprès du réseau (associations et établissements) afin de valoriser leur implication et les projets de recherche auxquels ils collaborent et en diffuser les résultats. Au-delà, l'objectif est de faciliter la mise en relation des acteurs qui le souhaitent et étudier la possibilité d'obtenir des financements.

Pour une revalorisation de la profession de mandataire judiciaire

#combat pour la protection juridique

L'Unapei, la FNAT et l'UNAF poursuivent un cycle de rencontres avec les ministères et les parlementaires pour demander le renforcement des moyens alloués à la protection juridique des majeurs. Les trois associations sollicitent des investissements pour une politique publique ambitieuse qui permette de continuer d'assurer la qualité de l'accompagnement des personnes protégées et garantisse l'effectivité de leurs droits. Elles défendent la revalorisation des majeurs en rappelant l'importance des gains sociaux et économiques de cette activité pour la société. Dans cette perspective, elles

Juillet

Juillet

lancent un webinaire commun de mobilisation territoriale auprès de leurs réseaux respectifs. L'occasion de présenter un document opérationnel ainsi que des outils et des clés pour solliciter davantage de parlementaires afin de débloquer des fonds lors du projet de loi de Finances 2022.

Lancement du prix « L'Essentiel »

Financé par le Fonds d'urgence Covid-19, l'Unapei lance le prix " L'Essentiel ". Les associations de son réseau sont appelées à se mobiliser pour créer un projet artistique participatif en collaboration avec les acteurs culturels et les artistes de leur territoire sur une thématique unique. Partant du principe que l'expression artistique permet une forme de soutien et de répit, chaque projet permettra aux personnes en situation de handicap intellectuel, à leurs familles et aux professionnels qui les accompagnent, de s'entraider, d'innover, de s'épanouir et de retrouver une vie sociale, trop souvent malmenée pendant ces longs mois de crise sanitaire.

Certification qualité pour le centre de formation

Le centre de formation Unapei obtient la certification Qualiopi. Cette certification, qui sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 pour tous les organismes de formation, vise à attester de la qualité des actions des prestataires et du développement des compétences sous un seul et même référentiel national qualité.

Mesures en faveur de l'habitat inclusif

#combat pour l'habitat

Le 5 juillet, lors du Comité Interministériel du Handicap (CIH), le gouvernement annonce de nouvelles mesures visant à favoriser l'essor de dispositifs d'habitats inclusifs sur le territoire : évolution de la gouvernance nationale de l'Observatoire de l'habitat inclusif, objectif de 10 000 personnes bénéficiant d'habitats inclusifs répartis sur l'ensemble des territoires. Ces mesures marquent l'aboutissement de la mobilisation de l'Unapei aux côtés des acteurs du secteur de l'autonomie sur le sujet de l'habitat inclusif. En amont du CIH, l'Unapei avait pris l'initiative d'un courrier inter-associatif pour demander des changements drastiques dans le déploiement des dispositifs d'habitat. L'Unapei reste toutefois mobilisée car de nombreux freins sont encore à lever.

Bilan du projet de télé-odontologie

#combat pour la santé

Depuis 2017, l'Unapei coordonne le déploiement et une expérimentation en télé-odontologie avec des associations de son réseau. L'objectif de cette action innovante est d'améliorer la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap via des consultations à distance. L'Unapei remet à ses partenaires son rapport sur l'état d'avancée du projet : bilan et examen des modalités de redémarrage à la rentrée 2021.

Séminaire sur l'accompagnement du changement au sein des organisations

Une série de 4 webinaires organisés par l'Unapei et consacrés à la transition inclusive et l'auto-détermination se termine sur la thématique de l'accompagnement du changement au sein des organisations. Plus de 120 participants ont ainsi pu échanger avec des experts francophones de l'autodétermination afin de développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de faire évoluer les prestations au sein de leur organisation.

Webinaire Origami « construire ensemble l'Unapei de demain »

L'Unapei clôture un cycle de 9 webinaires pour présenter à ses membres la démarche Origami. 415 participants, élus et professionnels assistent à ce temps d'information et d'échanges autour des questions : Comment renforcer le réseau Unapei ? Quels sujets stratégiques investir ? Comment coconstruire le positionnement de l'Union ? Une méthode est présentée : un parcours entre pairs pour les associations de l'Unapei afin de répondre aux besoins de transformation des organisations et du collectif. Le lancement du programme des parcours est prévu en janvier 2022.

Déploiement du dispositif Unapei & Entreprises

#combat pour le travail

Lancé en mars lors d'un séminaire, le dispositif Unapei & Entreprises se déploie. Le leader mondial de la communication urbaine, JCDdecaux, soutient la campagne " Fiers de bien faire " en proposant d'afficher les visuels sur 2 000 supports d'affichages urbains partout en France pendant 1 an.

Août

Août

Politique du handicap en France

#combat pour les droits

Le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU interroge l'État français sur sa politique du handicap, au regard des principes de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. L'Unapei est pleinement mobilisée pendant cet examen, en lien avec ses partenaires associatifs, le CFHE et le Collectif Handicaps. Plusieurs contributions sont transmises au Comité de l'ONU afin de pointer des préalables indispensables à l'application de la Convention : accessibilité universelle, ressources et compensation suffisantes, dispositifs d'accompagnement diversifiés et en nombre suffisant, tout en étayant de remontées de terrain les constats de l'ONU sur l'offre d'accompagnement, l'éducation inclusive ou encore le travail en milieu protégé.

Septembre

Septembre

#jaipasecole : l'Unapei relance sa campagne citoyenne

#combat pour l'inclusion

Depuis plusieurs années, l'Unapei est alertée par des familles sur l'absence de scolarisation ou de scolarisation inadaptée aux besoins des enfants en situation de handicap. Pour faire connaître la réalité vécue par ces milliers de familles, l'Unapei relance pour la troisième fois son opération #Jai-pasecole et appelle les parents et les professionnels à témoigner sur le site marentree.org.

Entre mars et juillet 2021, pour aller plus loin, l'Unapei a mené une enquête auprès de son réseau associatif pour mieux connaître les conditions de l'école inclusive sur les territoires. Au total, 44 associations accompagnant quotidiennement près de 10 000 enfants et adolescents sur tout le territoire y ont répondu. Un sondage a également été réalisé pour l'Unapei par Opinion Way. Il souligne que la prise en charge de la scolarisation des enfants en situation de handicap intellectuel ou cognitif est jugée insatisfaisante pour 68 % des Français interrogés.

Canopée lance sa phase pilote

L'Unapei est le principal mécène de l'association ObServeur qui vise à objectiver les besoins des personnes avec un handicap intellectuel, psychique ou cognitif pour mieux anticiper et adapter les solutions d'accompagnement et améliorer leur qualité de vie. Pour concrétiser cette ambi-

tion, elle a lancé le projet Canopée basé sur un partenariat avec les éditeurs de logiciel Dossier Unique de l'Usager Informatisé (DUI). L'objectif est de constituer, exploiter et partager une base de données de référence à l'échelle nationale et territoriale, centrée sur les individus et leur parcours de vie. Après le développement de sa solution technique avec deux éditeurs (Airmès et SocialNova) en 2020, Canopée lance sa phase de développement pilote grandeur nature avec 16 organismes gestionnaires majoritairement issus du réseau Unapei. Une étape essentielle pour adapter les processus aux réalités du terrain et préparer un développement à grande échelle par la suite.

Politique du handicap en France

#combat pour les droits

Suite à l'examen du rapport initial de la France sur sa mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH), le Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies formule des recommandations à l'Etat français, en appelant le pays à transformer son modèle d'accompagnement vers davantage de dispositifs insérés dans le milieu ordinaire et respectueux des droits et des choix des personnes. L'occasion pour l'Unapei de rappeler son souhait de voir s'engager de manière systémique une transition qui se donne les moyens d'être réellement inclusive, en en pointant les conditions.

Octobre

Octobre

7 lauréats récompensés par le prix L'Essentiel

Suite à l'appel à projets du prix " L'Essentiel " lancé en juin, l'Unapei reçoit 67 dossiers de candidatures. Un jury présidé par le comédien Grégori Baquet et composé de la journaliste Églantine Emeyé, de l'humoriste Anne Roumanoff et de représentants de l'Unapei, désignent 7 projets lauréats qui recevront une dotation financière qui leur permettra de réaliser leur projet artistique au premier trimestre 2022.

La campagne sur les aidants toujours d'actualité

#combat pour le droit d'être juste parent

Le déficit criant de professionnels du médico-social et de l'aide à domicile impacte directement le quotidien des aidants familiaux qui sont les victimes collatérales de cette situation et doivent se charger de combler le manque d'accompagnement. Plusieurs associations, dont l'Unapei, doivent gérer l'ingérable devant les démissions en masse. Lancée par l'Unapei en 2020 et plus que jamais d'actualité, la campagne #LeDroitd'etreJusteParent est diffusée massivement dans le réseau et sur les réseaux sociaux. Avec plus de 2 millions de personnes touchées, le film s'offre une grande visibilité.

L'Opération Brioches se renouvelle

Cette année, la semaine de collecte de fonds nationale de l'Unapei " Opération Brioches " fait

peau neuve avec une nouvelle identité visuelle plus représentative des actions menées. Cette nouvelle campagne, co-construite avec des membres du réseau en charge de la communication et de l'Opération Brioches, avait donné lieu à un webinaire de présentation en juin qui avait été suivi par 108 participants. En complément, un partenariat avec jeuxaider.gouv.fr voit le jour pour permettre aux participants à l'Opération Brioches de recruter de nouveaux bénévoles sur leurs territoires. Plus d'une centaine d'associations du réseau se mobilise pour sensibiliser le grand public à la cause du handicap et financer des projets concrets qui améliorent la vie quotidienne des personnes accompagnées.

Phase de développement informatique pour la plateforme Cap'FALC

#combat pour l'accessibilité

Le projet Cap'FALC passe à une phase décisive de développement informatique après des tests sur les maquettes effectuées auprès d'Esat du réseau. Cap'FALC est une plateforme en ligne dont le but est de faciliter le travail des transcribers en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Parrainé par le secrétariat d'Etat, il est réalisé avec FAIR (laboratoire de recherche en intelligence artificielle de Meta - ex Facebook) et l'Inria (Institut National de Recherche en Intelligence Artificielle) et soutenu par Malakoff Humanis par le biais du CCAH. De manière concrète, il donnera accès à un algorithme de simplification de texte pour faciliter la transcription en FALC. Il fournira également des outils d'aide au processus de transcription (gestion des étapes de production d'un texte FALC,

dictionnaire, sauvegarde des étapes du projet, bibliothèque de documents FALC). Les transcriptions resteront au cœur du processus. Cap'FALC les aidera mais ne fera pas à leur place.

Accès à la PCH

#combat pour la compensation

Suite à la mobilisation de l'Unapei, de l'Unafam, d'Autisme France et de HyperSupers TDAH, Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, prend l'engagement de réviser le référentiel d'accès à la PCH. Elle s'engage également à mettre en œuvre, début 2022, un plan d'actions pour l'accès effectif à cette prestation en suivant les préconisations de réforme des associations.

De son côté, l'Assemblée nationale rejette une proposition de loi portée par le député Les Républicains du Lot, Aurélien Pradié, visant à plus de justice et d'autonomie en faveur des personnes en situation de handicap.

L'Unapei avait encouragé les députés à voter ce texte qui contenait des mesures améliorant concrètement le quotidien des personnes en situation de handicap : réelle individualisation de l'AAH, inscription dans la loi du besoin d'assistance qui deviendrait un nouveau domaine du volet « aide humaine » de cette prestation, adaptation des conditions d'éligibilité à la PCH. Lors de la discussion, la majorité demande la suppression de tous les articles, rejetant une fois de plus des mesures de justice sociale. La ministre, cependant, réitère son engagement à modifier le texte par décret.

« Déconjugalisation » de l'AAH

#combat pour l'autonomie

Alors que le Parlement s'est saisi du sujet, l'Unapei multiplie les initiatives pour soutenir cette mesure de justice réclamée de longue date : courriers aux députés et aux sénateurs, soutien aux amendements proposés dans le cadre de l'examen du budget, campagne de communication menée avec le Collectif Handicaps et participation aux manifestations organisées le 16 septembre dans les territoires. Ces actions aboutissent : des parlementaires de tous les bords politiques sont désormais #avecnous. Seul le gouvernement continue de refuser de « déconjugaliser » cette allocation.

Programme ESMS numérique

#combat pour la santé

L'Unapei poursuit son implication sur le programme ESMS numérique visant à concourir à la qualité des réponses aux besoins des usagers, mais également à la continuité de l'accompagnement, à la fluidité des parcours et au développement des interactions avec les personnes handicapées et leurs proches aidants ainsi que de leur participation à la définition de leur projet personnalisé. L'Unapei a organisé un webinar spécifique sur le financement des SI. L'Unapei est également présente au comité scientifique de l'association Formatic Santé dont l'objectif est de réaliser un dispositif de formation MOOC (cours en ligne) pour développer les usages du numérique dans le médico-social.

Octobre

Octobre

Protection juridique des majeurs

#combat pour les droits des majeurs protégés

L'interfédération à la Protection juridique des majeurs poursuit ses actions en faveur des droits des personnes protégées. Elle organise 12 rencontres avec des parlementaires et négocie le portage d'un amendement pour demander des fonds supplémentaires dans le cadre du projet de loi de finances 2022 pour un meilleur accompagnement des personnes protégées. Elle organise également une rencontre parlementaire autour de la protection juridique sous forme de visioconférence suivie par plusieurs parlementaires. Au programme : l'accompagnement des personnes protégées et la revalorisation du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Cette mobilisation des différents réseaux, tant au niveau national que dans les territoires, permet d'obtenir un abondement de 8 millions d'euros à l'enveloppe budgétaire protection juridique des majeurs dans le projet de loi de Finance, ainsi qu'une conférence des métiers du social dans laquelle l'avenir du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs sera débattu.

Vigilance autour de la réforme de la tarification

#combat pour les accompagnements

Alors que la réforme de la tarification entre dans une phase plus opérationnelle dans le cadre des

travaux du Groupe Technique National Serafin-PH, l'Unapei reste vigilante pour faire en sorte que les futurs choix de tarification des établissements et services médico-sociaux soient les plus adaptés aux personnes accompagnées. Cette réforme porte l'ambition de concevoir une allocation de ressources aux établissements et services médico-sociaux qui favorise la fluidité du parcours des personnes handicapées et l'adéquation entre les accompagnements et les besoins. L'Unapei poursuit son implication forte dans les différents groupes de travail.

Transformation des organisations

Dans le cadre de son partenariat avec l'ANAP (Agence nationale d'appui à la performance), l'Unapei participe à un groupe de travail sur les nouveaux métiers pour accompagner les dirigeants des associations sur les évolutions majeures du secteur médico-social.

Soutien aux professionnels du médico-social

#combat pour les droits

Les associations adhérentes du réseau Unapei sont confrontées à de fortes tensions en termes de ressources humaines. Derrière la réalité des chiffres concernant le nombre de postes vacants et les conséquences sur le quotidien des professionnels, les répercussions se font sentir pour les personnes et les familles qui subissent des ruptures de prise en charge ou des refus d'accompagnement.

Face à cette situation, certaines associations envisagent de fermer des services ou de redéployer leurs moyens. Pour alerter les pouvoirs publics, l'Unapei lance une pétition au niveau national pour dénoncer à quel point les personnes en situation de handicap et leurs familles sont les victimes collatérales d'un secteur médico-social abandonné. Elle y demande une application stricte des mesures d'augmentation et de revalorisation salariales du Ségur de la Santé pour tous les professionnels médico-sociaux du handicap. Ces mesures doivent être appliquées sans inégalité de traitement, avec notamment une revalorisation du salaire net mensuel de 183 euros ainsi qu'une reconnaissance réelle de ces métiers et de leurs domaines d'expertise.

L'Unapei lance le 1^{er} parcours associations Origami

Dans le cadre de la démarche stratégique Origami, l'Unapei organise le 1^{er} parcours destiné aux associations du réseau. Le principe clé de réalisation de ce chantier central de la démarche est la mise en œuvre de « parcours d'expériences » entre pairs, à mi-chemin entre accompagnement collectif et co-développement. L'objectif est de co-construire le positionnement du réseau, instaurer une logique réseau en créant des liens et des communautés. Les présidents et directeurs généraux des huit associations participant à ce premier parcours ont pu échanger sur des sujets stratégiques tels que l'équilibre entre la fonction militante et la fonction gestionnaire, les dynamiques d'innovation et la mise en œuvre

concrète d'actions en faveur de l'autodétermination des personnes accompagnées.

La participation des personnes accompagnées à la gouvernance des associations

#combat pour l'autodétermination

Afin de valoriser et développer les actions en faveur de la triple expertise, l'Unapei organise un webinaire consacré à la participation des personnes accompagnées à la gouvernance des associations. Basé sur un partage de pratiques, plus de 60 participants profitent ainsi d'un retour d'expériences de plusieurs associations du réseau où les personnes accompagnées participent au conseil d'administration.

Novembre

Novembre

La carte des associations de l'Unapei fait peau neuve

#combat pour les droits des majeurs protégés

Pour permettre à tous les publics de trouver les coordonnées d'une association, d'un établissement ou d'un service, l'Unapei lance une nouvelle version de sa cartographie en ligne. Connectée à Google Maps, elle permet de se géolocaliser et de tracer son trajet vers les adresses du réseau. Une recherche avancée permet aussi de sélectionner un type d'établissements et services comme de rechercher les Esat et entreprises adaptées du réseau Unapei par types d'activités. A découvrir sur unapei.org

Pouvoir d'agir

#combat pour l'autodétermination

Dans le cadre de l'appel à projets de la CNSA 2021 « Participation des personnes vivant à domicile et de leurs proches aidants dans la gouvernance des services qui les accompagnent », l'Unapei porte un projet en lien avec l'Unapei 17 sur la participation collective et la volonté de créer une dynamique de renforcement du pouvoir d'agir dans un Sessad accompagnant des jeunes présentant une déficience intellectuelle. Démarrage du projet prévu en janvier 2022.

Soutien aux professionnels du médico-social

#combat pour les droits

Le gouvernement sort de son silence suite aux alertes des associations du réseau Unapei, en lien avec le Collectif Handicaps et anticipe les mesures de revalorisation salariales prévues par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour les personnels soignants et certaines catégories de personnel non-soignants (les AVS, les AMP et les AES). L'Unapei continue d'alerter sur les conséquences de l'absence de revalorisation de l'ensemble des professionnels intervenant pour l'accompagnement d'une personne en situation de handicap, en rappelant que ne pas revaloriser ces personnels revient à dévaloriser les droits des personnes en situation de handicap et leurs familles, qui se voient privées non seulement des soins indispensables à leur vie mais aussi d'activités essentielles à leur bien-être.

Les Rendez-vous Unapei & entreprises

#combat pour le travail

Une série de cinq webinaires intitulés " Les Rendez-vous Unapei & Entreprises " est organisée par l'Unapei à l'occasion de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) en lien avec ses partenaires, l'Agefiph et le réseau Gesat. Des acteurs du réseau Unapei & Entreprises interviennent lors de ces webinaires destinés aux professionnels de 80 000 entreprises et dont l'objectif est de positionner l'Unapei en tant qu'acteur reconnu de l'Économie sociale et solidaire.

Nouvelle édition du Générateur de solidarité

#combat pour les solutions d'accompagnement

Lancé en décembre 2018, le Générateur de solidarité poursuit 3 objectifs : identifier, valoriser et soutenir des initiatives portées par les associations du réseau Unapei. Dans son premier volet, le Générateur a permis à 11 dispositifs d'écoute et de soutien pour des familles sans solution d'être lancés ou renforcés au cours de la période 2019-2020. Pour cette nouvelle saison, l'Unapei a opté pour un nouveau modèle d'accompagnement avec l'essaimage de dispositifs ayant fait la preuve de leur efficacité sur la thématique des aidants familiaux. L'objectif est double : valoriser l'expertise réseau en consolidant les dispositifs existants et les dupliquer sur d'autres territoires pour répondre davantage aux besoins des familles. Le 9 novembre est lancé un appel à projets lors d'un webinar dédié ouvert à toutes les associations du réseau afin d'identifier les dispositifs à dupliquer.

Appels à recherche de la FIRAH

#combat pour la recherche

L'Unapei participe à la sélection de projets des appels à recherche de la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH) dont elle est membre du Conseil d'administration et du Comité scientifique et éthique. L'objectif de la fondation est de mettre les résultats de la recherche appliquée au service des acteurs de terrain pour améliorer la qualité

de vie et favoriser la participation sociale des personnes en situation de handicap.

Web congrès de l'Unapei

#combat pour une société solidaire & inclusive

Depuis son origine, le réseau Unapei est engagé pour transformer la société et permettre aux personnes en situation de handicap d'en être membres à part entière. Le web congrès Unapei propose quatre thématiques phares pour éclairer cette ambition et accélérer l'évolution de la société. Intitulé " Tous acteurs de la transition inclusive ", ce rendez-vous en ligne réunit, aux côtés d'administrateurs de l'Unapei, des acteurs clés et moteurs* pour transformer la société et constitue un temps de réflexion nécessaire dans un contexte politique tendu. Au programme des débats et des initiatives exposées : les services publics, la recherche, l'économie et les médias. Ce web congrès permet aux participants d'envisager des perspectives et actions concrètes pour poursuivre les projets en faveur d'une société qui soit réellement solidaire et inclusive grâce à la co-construction avec l'ensemble des acteurs du pays. A cette occasion, le prix " Fiers de bien faire " Unapei - GMF est remis à 3 lauréats du réseau pour soutenir leurs initiatives de valorisation des compétences des professionnels qu'ils accompagnent.

* Conseil d'État, gendarmerie nationale, GIS autisme et TND, Méta - FAIR, Cnam, CPME, Mouvement associatif, Club Handicap et Compétentes, Being Sport, CSA

Décembre

D E C E M B R E

Séminaire Unapei sur l'Impact social

Forte d'une expérimentation menée auprès de 3 Unapei régions, Auvergne Rhône-Alpes, Bretagne et Pays-de-la-Loire, entre 2019 et 2021, l'Unapei organise un séminaire national intitulé « La mesure d'Impact social : de l'expérimentation à la prospective ». La démarche s'inscrit dans le cadre de la réponse à un appel à projets du Fonds social européen : « Concevoir, expérimenter et diffuser outils et démarches d'évaluation d'impact social ». Cette expérimentation, accompagnée par la tête de réseau Unapei, a permis d'aboutir à la production d'une boîte à outils nationale conçue par et pour les associations du réseau, désireuses de se lancer à leur tour dans une mesure de leur impact social. Le séminaire permet de présenter le cadre du sujet, de partager les enseignements de l'expérimentation, les enjeux pour le réseau et apporter une réflexion prospective.

Fonds d'urgence Covid-19 : bilan d'une collecte exceptionnelle

Grâce au soutien des donateurs particuliers et des mécènes qui se sont engagés aux côtés de l'Unapei, 841 000 € ont pu être collectés et affectés au Fonds d'urgence Covid-19. Désormais clôturée, cette collecte exceptionnelle a été largement soutenue et relayée par les associations de l'Unapei. En deux ans, le Fonds d'urgence a financé des actions concrètes partout en France au plus près des besoins de chacun : mise en place de plus de 250 activités associatives comme des projets artistiques, des séances de sport adapté ou des ateliers socio-esthétique ; distribution de plus d'1 million de masques pendant le premier confinement ; formation à distance de 500 familles aux outils numériques. L'Unapei continue encore aujourd'hui de valoriser tous ces dispositifs de solidarité mis en place grâce à la générosité publique.



2022



2022

Janvier

Renforcement du pouvoir d'agir

#combat pour l'autodétermination

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la CNSA en 2021 sur le thème « Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent », l'Unapei lance un projet d'expérimentation de deux ans et demi, en lien avec un Sessad de l'Unapei 17, sur le renforcement du pouvoir d'agir et de la participation de jeunes présentant une déficience intellectuelle. Grâce à l'implication de Nous Aussi, du centre de formation de l'Adapei de la Creuse, de l'Apei de Périgueux, du formateur Jean-Paul Debarge et du cabinet OpenCommunities, l'Unapei mobilise la formation à l'autodétermination et à l'autoreprésentation, le FALC et les techniques du design social pour générer les meilleures conditions d'une participation effective. Les conclusions de cette expérimentation seront diffusées à l'ensemble du réseau Unapei pour essaimer les bonnes pratiques à dupliquer.

Rencontres avec les candidats à la Présidentielle

#combat contre l'exclusion

L'Unapei est auditionnée par les équipes de Yannick Jadot, puis par les équipes de Valérie Pécresse et par la candidate elle-même dans le cadre des consultations menées pour établir le volet handicap de leur programme. Luc Gateau rappelle l'ensemble des combats portés par l'Unapei pour rendre concrets les droits des personnes en situation de handicap et de leurs fa-

ier

milles qui doivent avoir accès aux mêmes droits que tous les citoyens : liberté de choisir sa vie, de décider de son lieu de vie, d'être accompagné à la hauteur de ses besoins, de s'épanouir, de vivre en bonne santé, mais aussi d'avoir la possibilité de s'informer, de se former, de travailler, de disposer de ressources suffisantes etc...

Lancement de la campagne #UrgenceHandicap

#combat pour la dignité

En ce début d'année électorale, le secteur médico-social connaît une crise sans précédent. Les professionnels sociaux et médico-sociaux, non reconnus à la hauteur de leurs compétences et de leur engagement, démissionnent en nombre. Trop de personnes en situation de handicap sont mises en danger, privées de soins et d'activités essentiels à leur vie. Leurs droits fondamentaux sont totalement bafoués. Nombre d'aidants familiaux sacrifient leur vie personnelle et professionnelle pour s'occuper de leur proche handicapé. Afin d'alerter l'opinion publique et les candidats à l'élection présidentielle, l'Unapei lance une nouvelle campagne de mobilisation, #UrgenceHandicap, avec comme interpellation « Oubliés, vous trouvez ça normal ? ». Par le biais de cette campagne partagée sur les réseaux sociaux et affichée sur les murs externes des établissements de son réseau, l'Unapei dénonce un système qui ignore les professionnels, les aidants et les personnes en situation de handicap dont les conditions d'accompagnement sont inexorablement dégradées. Les visages de la campagne sont ceux de personnes confrontées quotidiennement à cette situation et qui ont accepté de révéler au grand public leur désarroi.

Accessibilité des campagnes électorales

#combat pour la citoyenneté

Après plusieurs années d'actions en faveur de l'accessibilité des campagnes électorales, l'Unapei salue l'obligation, pour les candidats à des élections, de rendre leur propagande accessible grâce notamment à la démarche Facile à lire et à comprendre (FALC). La loi organique relative à l'élection du président de la République a inscrit dans le code électoral le fait que les candidats veillent à l'accessibilité de leurs moyens de propagande électorale aux personnes en situation de handicap, en tenant compte des différentes formes de handicap et de la diversité des supports de communication. Depuis le 1er janvier 2022, grâce au lobbying de l'Unapei, les candidats ont désormais l'obligation de faire traduire leur propagande en format numérique Facile à lire et à comprendre (FALC) pour l'élection présidentielle, les élections législatives et régionales.

Protection juridique des majeurs

#combat pour les droits

Après de longues années de travail de l'Interfédération de la protection juridique des majeurs (IFPJM) regroupant la FNAT, l'Unaf et l'Unapei, les délégués mandataires judiciaires à la protection des majeurs bénéficient désormais d'une carte professionnelle leur permettant de justifier de leur qualité.

Février

FÉVRIER

Nouvelle édition du Générateur de solidarité : 2 dispositifs sélectionnés !

#combat pour des solutions d'accompagnement

Le Générateur de solidarité, qui a pour objectif d'identifier, modéliser puis d'essaimer des dispositifs en faveur des aidants familiaux, réalise sa première étape ! Un jury, composé de bénévoles, de professionnels de la tête de réseau et de ses associations ainsi que d'un cabinet partenaire, rencontrent les différents porteurs de projets. Deux dispositifs sont sélectionnés et seront proposés clés en main aux associations du réseau au cours du second semestre 2022. Celles qui le souhaitent pourront être accompagnées pour la mise en place au sein de leur organisation.

Conférence de presse du Collectif Handicaps

#combat pour les droits

Pour la première fois, lors d'une conférence, le Collectif Handicaps, dont l'Unapei est l'un des membres fondateurs, présente son manifeste afin d'avoir du poids dans le débat politique et d'obtenir des engagements de la part des prétendants à l'Élysée. Luc Gateau intervient pour insister sur le danger que la crise du secteur fait encore peser sur la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans les établissements spécialisés comme à domicile. Le Collectif plaide également pour une réelle accessibilité universelle et attend des engagements des candidats concernant la branche « autonomie » de la Sécurité sociale, dont la créa-

tion a été actée par le gouvernement en 2020, mais n'est encore qu'une « coquille vide ».

CIH : L'Unapei pèse sur les décisions du gouvernement

#combat pour les droits

A l'occasion du dernier CIH du quinquennat, Luc Gateau dénonce un bilan décevant qui ne résiste pas à la confrontation avec le vécu des personnes et des familles. Si certaines avancées sont à noter, un empilement de mesures ne constitue cependant pas une réelle politique publique du handicap. Luc Gateau indique que la déception est à la hauteur des espoirs qu'avait suscité le choix, affiché par le chef de l'État, d'accorder une priorité aux personnes en situation de handicap. Cependant, le Premier ministre propose de réviser les critères actuels d'éligibilité de la prestation de compensation du handicap, car trop de personnes n'en bénéficient pas ou n'y accèdent pas. L'Unapei s'investit immédiatement et de nouveau sur le sujet, afin de travailler avec le gouvernement à établir un texte qui mette fin à cette discrimination.

Guerre en Ukraine : les associations du réseau Unapei unies et solidaires

#combat pour la solidarité

Depuis le 24 février, l'Ukraine est le théâtre d'une terrible crise humanitaire. Des millions de personnes sont victimes de la guerre et voient leur vie mise en danger. Pour la plupart des 264 000 personnes en situation de handicap intellectuel

Mars

MARS

et leurs familles, il est complexe de quitter les zones de conflit. Les établissements et services qui accompagnent 10 000 d'entre elles font face à un sévère manque de médicaments, de produits d'hygiène, de nourriture et de produits d'urgence. La continuité des services essentiels est menacée. La protection des civils, dont celles des personnes en situation de handicap et de leurs proches, particulièrement vulnérables compte tenu de la situation, est au cœur des préoccupations des associations membres du réseau Unapei qui organisent des collectes matérielles et financières en lien étroit avec leurs partenaires, Handicap International et Inclusion Europe. Avec le Collectif Handicaps, l'Unapei interpelle les pouvoirs publics français, afin de garantir que les personnes en situation de handicap et leurs proches réfugiés soient accueillis dans les meilleures conditions possibles, et au plus proche de leurs besoins.

Revalorisation salariale pour les Mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Lors de la conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social du 18 février, Jean Castex annonce une revalorisation salariale de 183 euros pour les mandataires judiciaires à la protection des majeurs estimant qu'ils sont « *trop souvent oubliés*. » L'Interfédération de la protection juridique des majeurs continue son travail d'influence visant à une reconnaissance salariale et sociétale des métiers de la protection juridique des majeurs afin que l'accompagnement à l'autonomie des personnes protégées et le respect de leurs droits soit efficient.

Webinaire sur la pair-aidance

L'Unapei organise un webinaire intitulé « La pair-aidance : mettre son expérience au service des autres ». L'occasion de faire le point sur les notions de pair-aidance, d'approfondir les connaissances et envisager les impacts d'une telle démarche. Des retours d'expérience et d'expérimentation du réseau sont également mis en avant.

4^e promotion de l'Université des dirigeants

28 présidents, administrateurs et directeurs généraux issus du réseau Unapei participent à la 4^e promotion de l'Université des dirigeants organisée par l'Unapei.

Tous s'engagent à participer à ce dispositif composé de 9 modules de formation afin de renforcer leurs compétences, de développer leur sentiment d'appartenance au réseau et de partager des pratiques entre pairs.

Conférence annuelle des Unapei régions

Ce temps fort annuel organisé par l'Unapei réunit l'ensemble des acteurs des Unapei régions autour du sujet clé d'actualité : le lancement du chantier Origami, positionnement des têtes de réseau. Chaque région est invitée à réaliser une monographie de ses fonctions et de ses activités à partir d'un outil partagé.

Mars

Mars

« Grand Oral du handicap » des candidats à la Présidentielle

#combat pour les droits

L'Unapei, partie prenante du Collectif Handicaps qui rassemble 51 associations représentantes des personnes et de leurs familles, a activement contribué à l'organisation du " Grand Oral du Handicap ". A cette occasion, les candidats à l'élection présidentielle ont présenté leur programme. Les personnes et familles représentées par l'Unapei ont pu directement leur poser des questions sur le manque de solutions d'accompagnement et ainsi incarner de manière concrète les constats et les alertes de l'Unapei. Cet événement, inédit dans le secteur, a permis de faire émerger dans la campagne les enjeux du handicap et a confirmé le positionnement du Collectif Handicaps comme un interlocuteur incontournable pour les élus et décideurs publics sur ces questions.

Loi de finances 2022 relative à la protection juridique des majeurs

L'interfédération de la protection juridique des majeurs (IFPM) interpelle le gouvernement sur les futures dotations régionales limitatives (DRL) et lui demande de préciser l'engagement oral pris lors des discussions sur la loi de Finance 2022 et l'annonce d'une enveloppe supplémentaire de 8,1 millions d'euros en faveur du secteur. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) précise qu'une enveloppe de 7,1 millions sera débloquée sur les DRL afin de financer la création de nouveaux postes et de désengorger les associations tutélaires.

Lancement de la campagne #UrgenceHandicap phase 2

#combat pour les droits

Après la première phase, " Oubliés... Vous trouvez ça normal ? ", lancée en janvier pour interpeller les décideurs publics sur les difficultés rencontrées par les professionnels du secteur social et médico-social, la phase 2 " Exclus, vous trouvez ça normal ? " rappelle la non effectivité des droits fondamentaux pour les personnes en situation de handicap et leurs familles. Santé, emploi, éducation, etc..., la campagne décline les combats essentiels pour lesquels les associations du réseau continuent d'agir.

Réforme de la PCH

combat pour le droit à compensation

Après des années à revendiquer des évolutions de la Prestation de compensation du handicap (PCH), et plus d'un an et demi de travaux denses, l'Unapei, l'Unafam, Autisme France, Hypersupers TDAH et Handéo voient leur mobilisation aboutir. La PCH va être adaptée pour mieux répondre aux besoins et particularités des personnes ayant des altérations des fonctions mentales, cognitives et psychiques. Jusqu'ici exclues du bénéfice de cette prestation, certaines personnes vont enfin pouvoir en bénéficier. De plus, les personnes déjà éligibles devraient bientôt pouvoir recevoir un niveau d'aide humaine plus important. En complément de cette réforme réglementaire, les associations ont obtenu qu'un plan global d'actions pour l'amélioration de la connaissance et l'évaluation des handicaps soit bientôt déployé au sein des MDPH.

Avril

AVRIL

Lancement du programme Unapei pour les élections 2022

#combat pour le droit de vote

Après les annonces du 18 février, faites par le Premier ministre sur la revalorisation des salaires des travailleurs « sociaux-éducatifs », l'Unapei lance la deuxième phase de sa campagne de mobilisation #UrgenceHandicap sur le thème " Exclus, vous trouvez ça normal ? ". S'appuyant sur un programme de revendications et de mesures concrètes, elle appelle les candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives à s'engager pour une véritable politique publique du handicap qui garantisse aux personnes en situation de handicap l'accès aux mêmes droits que tous les autres citoyens, sans conditions restrictives et avec les accompagnements de qualité nécessaires. L'occasion de poursuivre la structuration du plaidoyer et de la communication du réseau en continuant d'articuler le local et le national en lien étroit avec les Unapei régions.

La dynamique des innovations au sein du réseau Unapei

Avec la transition inclusive et le recentrage qu'elle opère sur les attentes des personnes, de nombreux besoins sociaux (ré)apparaissent. Si pour les associations du réseau Unapei y répondre est un défi quotidien, c'est aussi une source d'innovations. L'Unapei tête de réseau souhaite identifier et valoriser ces démarches novatrices. Pour cela, elle lance un appel à contributions avec la qualité de vie des personnes comme finalité et comme axe principal d'analyse. Il s'agit de rendre visible le précieux travail de fond et d'accompagnement au changement que portent les acteurs de la transition inclusive.

Synthèse des groupes de travail sur l'assistantat sexuel

« Dans quelles conditions devrait être mis en place l'assistantat sexuel, s'il devenait possible en France », c'est la question qui a été posée aux volontaires du réseau, personnes en situation de handicap, familles et professionnels, lors de groupes de réflexion organisés début 2021. Le succès rencontré par cet appel à contributions montre l'intérêt manifeste pour ce sujet complexe et important au sein du réseau Unapei, quel que soit le statut des personnes. Les regards croisés et la richesse de la triple expertise ont été mobilisés pour alimenter la réflexion et aboutir à un document de synthèse de référence diffusé par l'Unapei dont une version FALC est également disponible.

Avril

AVRIL

Webinaire sur la transformation des Esat #combat pour le travail

L'Unapei, qui a activement participé à la construction du Plan de transformation des Esat, organise un webinaire pour présenter au réseau les principales transformations améliorant l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap dans les Esat et promouvant les liens avec le milieu ordinaire de travail : cumul possible temps de travail en Esat et dans une entreprise quelle qu'elle soit ; consécration du « droit au retour » en cas de sortie d'Esat ; création d'une mission de délégué des personnes pour représenter les travailleurs...

Le groupe « référents emploi » fait peau neuve #combat pour le travail

A l'occasion de l'anniversaire du dispositif Unapei & Entreprises et suite à la réalisation d'une grande enquête, le groupe des référents emploi de la plateforme collaborative fait peau neuve afin de développer plus encore les échanges de bonnes pratiques : webinaires, groupes d'échanges thématiques, articles-témoignages, ... de nombreuses bonnes idées partagées afin d'accompagner les référents dans leur mission.

Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme #combat pour l'autisme

A l'occasion de cette journée de sensibilisation, plus de 100 portraits de personnes touchées par l'autisme - enfants et adultes autistes, parents,

encadrants, fratries - sont exposés du 2 au 9 avril à Paris et en Ile-de-France : au Forum des Halles, sur la façade de l'immeuble de France Télévisions et dans la ville de Versailles. Cette exposition, organisée par l'association Un pas vers la vie présidée par Églantine Emeyé et l'artiste JR, et soutenue par l'Unapei, a pour but de sensibiliser le grand public à ce qu'est l'autisme. Méconnu, l'autisme est souvent associé à des notions négatives telles que l'agressivité, le repli sur soi, l'hermétisme à toute émotion. La perception, souvent partielle de l'autisme, tend à créer de la distance entre les individus. Les visages de l'exposition, souriants et expressifs, sont autant de manières de recréer du lien et de prouver que l'autisme n'est pas déshumanisé, que les personnes autistes vibrent, ressentent, rient, pleurent et méritent qu'on les regarde, qu'on s'intéresse à elles, qu'on les considère dans leur singularité.

Webinaire dédié à l'éducation #combat pour la scolarisation

L'Unapei organise un webinaire pour présenter les conclusions de l'enquête réalisée auprès de son réseau en 2021 ainsi que la stratégie #jaipa-secole pour la rentrée scolaire 2022/2023. Nouveauté cette année : l'Unapei déploie un nouvel outil de plaidoyer territorial « Les indicateurs de suivi de scolarisation ». Les associations du réseau recensent leurs données et les agrègent dans un manifeste servant de base pour échanger avec les décideurs publics, les administrations et les collectivités.

Mai

Mai

Impact social

L'Unapei diffuse sur son site internet des contenus portant sur la démarche de mesure d'impact social et d'utilité sociale initiée en 2021 dans son réseau. Présentation de la démarche, du guide méthodologique et de l'offre de formation mais aussi éléments de synthèse du séminaire national et valorisation des expériences des trois Unapei régions engagées sont mis à l'honneur. Cette démarche permet de proposer une boîte à outils nationale conçue par et pour les associations du réseau désireuses de se lancer à leur tour dans une mesure de leur impact social. Elle répond ainsi aux enjeux de départ : soutenir l'acculturation du réseau, renforcer les compétences des acteurs, contribuer à la valorisation de son utilité sociale, nourrir les pistes d'amélioration et participer aux réflexions en cours dans le champ de l'Économie sociale et solidaire. L'ensemble de ces éléments nourrit la démarche Origami en cours dédiée à la valorisation de l'utilité sociale.

L'Unapei porte la voix de l'Économie sociale et solidaire en Europe

#combat pour le travail

L'Unapei participe à une conférence internationale sur le rôle clé de l'Économie sociale et solidaire (ESS) dans l'inclusion des personnes en situation de handicap. Comment l'ESS peut-elle contribuer à créer des emplois de qualité pour les personnes en situation de handicap ? Depuis Zagreb (Croatie), l'Unapei partage auprès de ses partenaires européens les innovations de son

réseau sur les territoires et démontre sa vision ambitieuse de l'emploi pour toutes et tous. C'est aussi l'occasion de continuer à coopérer étroitement avec EASPD, l'organisation européenne regroupant des associations du secteur médico-social, à l'initiative de la conférence. L'Unapei et EASPD sont partenaires depuis plusieurs années et travaillent de concert pour influencer sur la politique du handicap à tous les niveaux.

L'Unapei pèse sur la politique de l'enfance

#combat pour les droits

L'Unapei rencontre les pouvoirs publics français dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route nationale visant à lutter contre l'exclusion sociale des enfants et de leurs familles, en garantissant l'accès effectif aux services d'accompagnement, à l'éducation, aux soins ou encore au logement. L'Unapei rappelle que les enfants en situation de handicap et leurs familles attendent des investissements massifs dans la détection, l'intervention et les accompagnements précoces. Elle demande à ce qu'une politique enfance globale, chiffrée et coordonnée soit mise en place, afin de permettre aux enfants en situation de handicap et à leurs familles de faire, tout au long de leur vie des choix, qui correspondent à leurs désirs personnels.

Mai

Mai

Webinaire à destination des Esat transpositeurs en FALC

#combat pour le travail

L'Unapei organise un webinaire à destination des Esat transpositeurs en FALC. Il a pour objectif de sensibiliser ces derniers au sujet des groupements momentanés d'entreprises et de les accompagner dans une réflexion plus pragmatique : à l'heure où le FALC est en plein essor, comment coopérer pour répondre ensemble à des demandes de transcriptions de plus en plus importantes ?

Juin

Juin

Des fiches pratiques sur les droits des aidants

#combat pour les droits

Élaborées par l'Unapei, une quinzaine de fiches portant sur les droits des aidants sont diffusées gratuitement sous format numérique auprès des associations du réseau. A destination des professionnels, des aidants et de toute personne s'intéressant à ces questions, elles ont pour objectif de faire connaître et/ou d'améliorer les connaissances sur le droit des aidants. Ces fiches se déclinent en trois grandes parties (les congés, les aides techniques, matérielles et financières ainsi que la retraite). A noter que la version numérique du recueil de fiches est également disponible à la vente (en dehors du réseau Unapei) ainsi qu'une version papier.



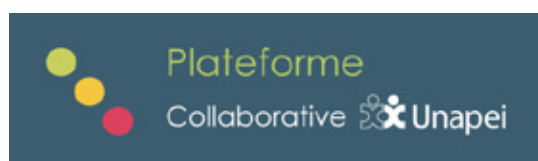
Les Faits marquants

EN CHIFFRES ET EN IMAGES

Conseil juridique

Cette année, l'Unapei a répondu à **450 sollicitations de familles et associations adhérentes**. Les sujets qui donnent le plus fréquemment lieu à des demandes d'information et de conseils sont : l'aide sociale à l'hébergement, les ressources des personnes en situation de handicap et leur patrimoine, l'impact de l'avancée en âge sur les ressources.

En moyenne, une demande « classique » est traitée **entre 1h et une demi-journée**. Pour une demande « complexe », le traitement varie entre 1 et 3 jours selon les recherches nécessaires.



La plateforme collaborative Unapei

Chiffres clés 2020/2021

- **26 groupes**
- **+ 1 400 utilisateurs***
- **+ 700 commentaires partagés**
(entre le 1^{er} janvier 2021 et 2022)
- **+ 190 questions posées**
(depuis le 1^{er} janvier 2021)
- **200 documents diffusés**
(entre le 1^{er} janvier 2021 et 2022)

* Mars 2022



Influence et médias

En 2021, l'Unapei a renforcé son travail d'influence et de relations publiques en sensibilisant les médias, l'opinion publique et les décideurs politiques aux revendications portées par le réseau associatif.

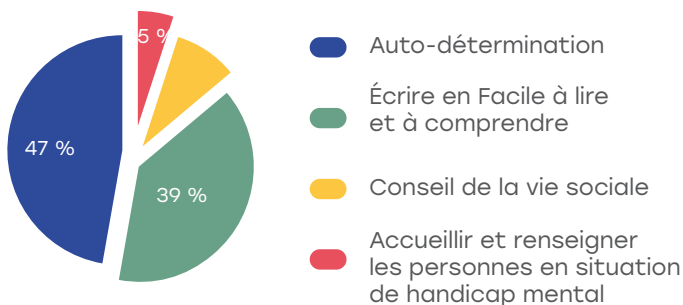
L'année 2021 a été fortement marquée par une crise du secteur médico-social sans précédent qui a conduit l'Unapei à lancer une pétition sur change.org ainsi qu'une campagne de mobilisation **#UrgenceHandicap** dont l'objectif était de garantir aux personnes en situation de handicap un accompagnement digne, adapté et de qualité.

2021 a également été l'occasion de prendre la parole lors de campagnes militantes comme l'opération **#jaipasecole** ou encore lors de la journée nationale des aidants **#ledroitdetrejusteparent**.

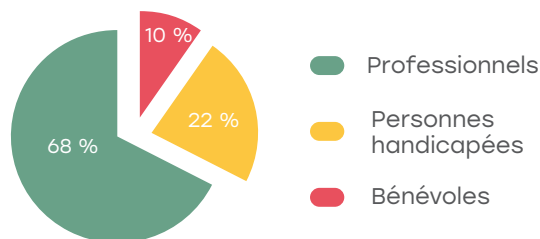
En portant la parole des personnes en situation de handicap, des aidants, des professionnels, des bénévoles et en menant des études quantitatives et qualitatives, l'Unapei a pu, à maintes reprises, attirer l'attention des médias nationaux et régionaux : **38 communiqués de presse, plus de 1 300 articles de presse citant l'Unapei.**

Le centre de formation

Thèmes les plus demandés



Les participants



Après avoir été impactée par la crise sanitaire, l'activité du centre de formation de l'Unapei est de nouveau en hausse entre 2021 et 2022. L'équipe du centre de formation et les formateurs ont organisé **316 jours de formations** (soit une évolution de **115 %** par rapport à la période 2020/2021).

Ce sont **1 250 professionnels, 400 personnes en situation de handicap et 80 bénévoles** qui ont bénéficié de ces formations. Les thématiques qui connaissent le plus de succès sont **l'autodétermination** (avec **185 journées**) et **Ecrire en facile à lire et à comprendre** (avec **105 journées**).

De plus, l'Université des dirigeants a ouvert une nouvelle promotion pour un cycle de formation de 3 ans (promo 4). Le premier module a attiré une trentaine de participants au printemps 2022, avec un retour en présentiel.

Les réseaux sociaux



+ 10,3 %
(15 000 abonnés)



+ 30,9 %
(2 400 abonnés)



+ 13,5 %
(9 000 abonnés)



+ 42,8 %
(23 000 abonnés)

En 2021, les communautés Unapei sur les réseaux sociaux ont fortement augmenté. Ponctué de **nombreuses publications** toutes les semaines, nos réseaux sociaux sont des outils puissants pour **véhiculer nos idées et messages clés**. Nos communautés sont alimentées de contenus qualitatifs en lien avec le handicap intellectuel et elles grandissent grâce à cela.



La campagne **#UrgenceHandicap** se poursuit pour l'élection présidentielle et les législatives en interpellant les candidats et futurs responsables politiques afin de demander des engagements forts pour que notre pays cesse d'exclure les personnes en situation de handicap.



RAPPORT D'ORIENTATION

les priorités 2022/



2023

OS 1

Orientation stratégique 1

OBJECTIF 1

Généraliser la démarche d'autodétermination des personnes

- 01 **FORMALISER** le concept
- 02 **PARTAGER** le concept
- 03 **FORMER** à la démarche
- 04 **ASSURER** une traçabilité de la diffusion de la démarche
- 05 **DÉVELOPPER** des moyens de communication adaptés pour les personnes handicapées

OS 2

Orientation stratégique 2

OBJECTIF 1

Co-construire avec tous les acteurs de la société

- 01 **CARTOGRAPHIER** les parties prenantes de son territoire d'intervention et comprendre les champs de compétence
- 02 **FAIRE CONNAÎTRE** nos compétences et nos expertises sociétales
- 03 **ASSOCIER** les personnes handicapées dans toutes les actions en direction de la société
- 04 **SAISIR** les opportunités pour co-concevoir des projets avec tous les acteurs de la société

OS 3

Orientation stratégique 3

OBJECTIF 1

Rendre puissant et visible le réseau Unapei

- 01 **RENFORCER** l'identité et la culture communes
- 02 **DÉVELOPPER** une stratégie de réputation et d'image
- 03 **STRUCTURER** notre capacité de plaidoyer et d'influence
- 04 **RENFORCER** la mutualisation des moyens

ACCOMPAGNER CHAQUE PERSONNE HANDICAPÉE À ÊTRE ACTRICE DE SA VIE

OBJECTIF 2

Garantir à chaque personne et à sa famille un accompagnement adapté aux attentes et besoins tout au long de la vie

- 01 OBTENIR** des pouvoirs publics l'effectivité des droits, l'objectivation des besoins et le financement des réponses
- 02 FAIRE ÉVOLUER** les outils de diagnostic et de recueil des attentes des personnes
- 03 SYSTÉMATISER** les dispositifs d'écoute et de soutien des familles

ACCÉLÉRER L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

OBJECTIF 2

Innover dans l'accompagnement des personnes et des familles

- 01 RENFORCER** la culture de l'innovation
- 02 AGIR** sur les pouvoirs publics pour faire évoluer le cadre réglementaire
- 03 TRANSFORMER** l'offre de service vers une logique de dispositifs
- 04 ACCOMPAGNER** le changement de postures

AFFIRMER NOTRE MODÈLE ASSOCIATIF PARENTAL D'ENTREPRENEURS MILITANTS

OBJECTIF 2

Renforcer la complémentarité de la triple expertise personne/famille/professionnel

- 01 RECONNAÎTRE** le rôle, l'expérience et les compétences de chacun
- 02 ACCOMPAGNER** le développement des compétences et des responsabilités
- 03 VALORISER** la complémentarité des acteurs

Orientation stratégique 1

Objectif 1

Généraliser la démarche d'autodétermination des personnes

En 2022-2023, l'Unapei va continuer à diffuser l'autodétermination comme levier de la transition inclusive. Les bonnes pratiques existantes dans les associations du réseau partout en France en sont la preuve. La période à venir devra permettre d'intensifier la généralisation de l'autodétermination qui s'avère être une démarche de transformation puissante en mettant la personne en situation de handicap au centre ainsi que les questions de choix, d'émancipation et de sécurité.

Partager le concept et former à la démarche

Le succès des **webinaires** Unapei sur l'**autodétermination** ainsi que le nombre croissant de **colloques internes** et des demandes de formation démontrent que la dynamique est lancée. L'objectif pour la période à venir sera de l'amplifier. La communication interne et externe ainsi que la poursuite du déploiement du dispositif national de formation au sein du réseau seront les axes forts de cette année.

Assurer la traçabilité de la diffusion de la démarche

La période à venir devra nous donner l'occasion de mener ce travail d'analyse de la place grandissante de l'autodétermination à la fois dans les projets associatifs et dans les documents d'accompagnement du quotidien. L'objectif sera d'évaluer l'ancrage de la démarche ainsi que d'identifier des bonnes pratiques à diffuser au sein du réseau.

Développer des moyens de communication adaptés pour les personnes handicapées

L'Unapei poursuivra le travail de fond mené depuis des années pour favoriser la communication des personnes en situation de handicap. La **diffusion du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)** restera un axe fort des actions de communication et de formation de l'Unapei. Le projet emblématique **Cap' FALC** qui vise à la création d'un outil numérique d'aide à la transcription de documents en FALC entrera dans une phase plus opérationnelle en lien avec plusieurs ESAT de transcription du réseau.

Par ailleurs, la promotion des **modes de communication alternatifs et augmentés (CAA)** sera renforcée. La diffusion des innovations digitales via la communauté interne « **Systèmes d'information et digital** » ainsi que l'implication des uns et des autres dans des laboratoires d'innovation, par exemple et dans des coopérations avec des partenaires technologiques, devra être intensifiée pour viser un réel changement d'échelle.

ACCOMPAGNER CHAQUE PERSONNE HANDICAPÉE À ÊTRE ACTRICE DE SA VIE

Objectif 2

Garantir
à chaque personne
et à sa famille
un accompagnement
adapté aux attentes
et aux besoins tout au long
de la vie

En 2022-2023, l'Unapei devra faire des aléas du contexte national et européen une force tout en gardant le cap de ses combats et de ses valeurs. Pour ce faire, renforcer l'analyse des besoins et des attentes, mettre la notion de qualité de vie au cœur de l'accompagnement des personnes et des familles et exiger l'effectivité des droits seront au cœur de la feuille de route de l'Unapei.

Obtenir des pouvoirs publics l'effectivité des droits, l'objectivation des besoins et le financement des réponses

La particularité de l'Unapei et de ses associations est d'être un réseau associatif qui s'est donné les moyens à la fois d'accompagner au quotidien les personnes en situation de handicap et leurs familles mais aussi de militer pour leurs droits. Ses membres peuvent ainsi démontrer concrè-

tement ce que solidarité et inclusion veulent dire mais aussi être lanceurs d'alerte et **dénoncer les manquements et les injustices** en donnant à voir le vécu de chacun partout en France.

A tous les échelons du territoire, de la commune à l'Europe, les divers moyens d'action se complètent et se nourrissent : contributions dans les instances de la politique publique du handicap, pilotages de projets et d'études, campagnes de plaidoyer et de communication, recours juridiques tels que la réclamation collective contre l'État français, ...

L'enjeu de période 2022-2023 sera de profiter des élections présidentielles et législatives 2022 et des 100 premiers jours de gouvernement pour rappeler que les messages de la campagne « **Oubliés, vous trouvez ça normal ?** » et du plaidoyer Urgence Handicap sont plus que jamais d'actualité et exigent des réponses fortes et des financements dans le temps.

Fort d'un plaidoyer coconstruit au fil des années sur les thèmes structurants de l'éducation, du travail, des aidants familiaux ainsi que sur de nombreux champs d'expertise tels que les ressources ou la protection juridique des majeurs par exemple, l'Unapei cherchera à amplifier ses actions.

Dans le domaine de **l'éducation**, pour sa 4^{ème} édition, **la campagne « J'ai pas école »** sera enrichie par **un nouvel outil en ligne** mis à disposition pour les associations : « **Les indicateurs de l'école inclusive** ». L'objectif de cet outil, coconstruit avec plusieurs associations du réseau, est la création d'un baromètre consolidé et personnalisable qui peut être formalisé en

Orientation stratégique 1

manifeste pour le droit à la scolarisation effective de tous les enfants. Intensifier les échanges et partager les expériences au sein du réseau tout au long de l'année sera un axe de travail permettant de renforcer le plaidoyer.

Dans le champ du **travail** des personnes handicapées, notre objectif commun sera de **dynamiser la démarche de coopération Unapei & Entreprises** et celle de valorisation autour des éléments de la campagne « Fiers de bien faire ». Il est, en effet, urgent de se mobiliser en réseau pour rendre plus visibles les compétences des personnes et mieux expliquer le rôle majeur des 600 Esat et 120 EA de l'Unapei en tant qu'acteurs clefs de l'économie sociale et solidaire en France. Communication, partenariats et collaborations seront au programme de 2022-2023.

Concernant **les aidants familiaux**, l'Unapei continuera de défendre l'idée que c'est par le financement pérenne de solutions d'accompagnement de qualité pour tous que l'État français jouera son rôle et par la valorisation des professionnels du médico-social et le renforcement de l'attractivité de la filière des métiers du prendre soin. De ce fait, elle contribuera à la **négociation de la stratégie « care »** (du prendre soin) initiée par la Commission Européenne.

L'Unapei garantira l'application des nouveaux droits récemment acquis de **prestation de compensation du handicap** (PCH) dans son **volet aide humaine** et militera pour assurer aux personnes en situation de handicap un revenu d'existence digne, tout au long de la vie. Après avoir obtenu la réforme réglementaire du référentiel d'accès à la PCH, elle s'investira dans les travaux complémentaires nécessaires pour que cette réforme se traduise effectivement par une amélioration des droits et de l'évaluation des besoins des personnes.

En matière de **ressources**, l'évolution de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et son articulation avec le Revenu Universel d'Activité (RUA) tout comme la réforme annoncée des retraites nécessiteront une forte mobilisation.

Dans le domaine de **l'habitat**, et plus particulièrement le développement des formes d'habitats dits « inclusifs », intermédiaires, l'Unapei poursuivra ses actions pour l'évolution du cadre réglementaire et le déploiement de nouvelles aides financières, l'animation du réseau des associations de l'Unapei impliquées dans le montage des nouveaux habitats.

En lien avec les associations de l'Inter-fédération de la protection juridique des majeurs, l'Unapei poursuivra la **défense des 80 000 majeurs protégés** accompagnés par ses associations tutélaires et la **valorisation de l'expertise des mandataires judiciaires**. Elle se consacrera notamment à la production de supports sur le mandat de protection future. Elle poursuivra son investissement dans les travaux engagés et actions de plaidoyer visant à garantir la qualité et la reconnaissance de l'accompagnement apportés par les acteurs de la protection juridique.

Convaincu depuis des années que l'amélioration de la politique publique du handicap passera par une meilleure anticipation et articulation entre objectivation des besoins et financement des réponses, l'Unapei poursuivra son soutien à l'association ObServeur et son **projet Canopée**. Désormais soutenu par le Lab21 de la Croix-Rouge, cet agrégateur des données issues des dossiers uniques de l'usager devrait enfin pouvoir faire la démonstration, à grande échelle, que l'objectivation des besoins et l'analyse prospective sont possibles et puissantes.

ACCOMPAGNER CHAQUE PERSONNE HANDICAPÉE À ÊTRE ACTRICE DE SA VIE



Enfin, la période 2022-2023 devrait voir l'aboutissement de la **réclamation collective** déposée en 2018 au Conseil de l'Europe par l'Unapei et ses partenaires, français et européen. L'Unapei se saisira de l'avis rendu pour rappeler à l'état français ses engagements.

Faire évoluer les outils de diagnostic et de recueil des attentes des personnes

L'Unapei continuera à s'impliquer dans les **filères de santé** afin que chaque personne en situation de handicap puisse bénéficier de **diagnostic plus précoce**, de meilleure qualité et mieux coordonné ainsi que d'un recueil plus précis de ses attentes. Il en va de qualité de l'accompagnement des professionnels et du soutien des familles.

Ainsi, l'Unapei soutiendra encore et toujours les **projets de la filière AnDDirare** (programme d'éducation thérapeutique pour les personnes en situation de handicap), de la **filière DéfiScience** (projet START pour la formation des professionnels de santé aux troubles du neuro-développement).

L'enjeu de cette période sera également pour l'Unapei d'amplifier son engagement en tant qu'acteur de la recherche au sens large et en tant que fer de lance de la recherche participative.

En interne, après la réalisation d'un panorama des recherches en cours dans le réseau en 2021, le **premier séminaire Recherche** sera organisé en septembre 2022. En externe, les liens avec certains acteurs clés tels que la FIRA (Fondation Internationale pour la Recherche Appliquée sur le Handicap) ainsi qu'avec le Groupement d'Intérêt Scientifique TSA/TND (Trouble du Spectre de l'Autisme / Troubles Neurodéveloppementaux) seront nourris par la poursuite des coopérations en cours.

Systematiser les dispositifs d'écoute et de soutien des familles

S'appuyant sur son expertise unique et la capacité d'innovation sociale de ses associations, l'Unapei cherchera à renforcer l'écoute et le soutien aux familles, et tout particulièrement à celles sans solution adaptée, voire sans solution. Pour ce faire, la **2^e édition du « Générateur de solidarité »** lancée fin 2021 sera déployée tout au long de la période. Son objectif : essayer à plus grande échelle des dispositifs ayant fait la preuve de leur efficacité pour pallier les difficultés des personnes sans solution et celles de leurs familles.

L'année 2022 verra également la publication d'un guide pratique Unapei sur **les droits des aidants familiaux**, fruit de plusieurs années de travail.

De plus, l'Unapei poursuivra son travail d'amélioration de la connaissance. D'une part, grâce à la collaboration dans le cadre de l'étude CASEPRA et, d'autre part, grâce au lancement de la première étude **ORIGAMI « Familles & Handicaps »**. Menée en réseau par l'université de Bourgogne-Franche-Comté, l'étude CASEPRA vise à analyser les répercussions sur la vie professionnelle des aidants. L'Unapei y est associée ainsi que d'autres acteurs, et notamment ceux des deux filières de santé maladies rares, AnDDI-Rares et DéfiScience.

Quant à l'étude « Familles & Handicaps » imaginée dans le cadre du projet Origami, son enjeu est de mieux connaître les profils, les besoins et les attentes des familles en matière d'accompagnement pour elles-mêmes et pour leurs proches handicapés. Le premier volet sera déployé tout au long de l'année et aura pour cœur de cible les pères et mères d'enfants en situation de handicap.

Orientation stratégique 2

Objectif 1

Co-contruire avec
tous les acteurs
de la société

En 2022-2023, l'Unapei compte bien jouer pleinement son rôle dans la conduite de changement que suppose la transition inclusive. Accentuer la dimension partenariale de ses actions sera un levier majeur pour l'Unapei afin que le projet d'une société solidaire et inclusive se concrétise pour tous et chacun, qu'il soit en situation de handicap ou non.

Faire connaître nos compétences et nos expertises sociétales

Dans un contexte national et européen complexe, et après les deux années passées, il apparaît évident que tous les acteurs de l'Unapei se doivent de mieux faire connaître leurs savoir-faire et leurs plus-values.

L'Unapei s'y attèlera en ayant à cœur de renforcer le potentiel des partenariats existants et d'étudier comment en nouer d'autres, en s'appuyant sur des analyses sans cesse mises à jour de ses parties prenantes et des opportunités. Plusieurs domaines seront privilégiés sur cette période et notamment les projets liés à l'accessibilité qui mettent l'usage et l'expertise des personnes en situation de handicap au centre du changement. Car c'est un levier fort de la transition inclusive tout autant qu'une carte véritablement identitaire de notre réseau. Le développement de la recherche participative sera aussi un axe de travail important. Enfin, la démarche Unapei & Entreprises qui valorise les coopérations entre le monde associatif, les acteurs de l'économie et la complémentarité des compétences sera un axe prioritaire.



ACCÉLÉRER L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ



Associer les personnes handicapées dans toutes les actions en direction de la société

L'Unapei poursuivra ce travail de long terme afin que la participation des personnes en situation de handicap soit plus importante et que la transformation de la société soit plus profonde.

Dans la construction des plaidoyers, dans les campagnes de communication telles que la campagne « Fiers de bien faire » ou dans le déploiement de projets fondés sur l'usage, l'Unapei valorisera l'expertise unique des personnes en situation de handicap.

Saisir les opportunités pour co-concevoir des projets avec tous les acteurs de la société

Qu'ils soient associatifs, publics, privés, les partenaires des associations de l'Unapei font le même retour d'expérience : ce qu'ils trouvent en coconstruisant avec les acteurs de la triple expertise (personnes handicapées, parents, professionnels), ce sont des compétences et une source d'innovation constante.

La période à venir sera l'occasion de valoriser les résultats du projet de télémédecine bucco-dentaire qui a permis de montrer l'importance du télé-dépistage pour améliorer la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap.

De même, au cours de l'année, le déploiement en test grandeur nature du projet Cap'FALC devrait être la preuve que l'Unapei et ses partenaires ont réussi à créer le premier outil numérique d'aide à la transcription de documents en Facile à lire et à comprendre – FALC.

Orientation stratégique 2

Objectif 2

Innover
dans l'accompagnement
des personnes
et des familles

En 2022-2023, l'Unapei poursuivra le travail à grande échelle de stimulation et de consolidation des innovations à la fois au sein de son réseau et de façon plus large avec ses différentes parties prenantes. A travers toutes les actions menées, c'est aussi bien le respect du droit des personnes en situation de handicap que la qualité de l'accompagnement qui sont visés. En agissant en entrepreneur militant et innovant, l'Unapei contribue aussi à transformer la société.

Renforcer la culture de l'innovation

Afin d'atteindre cet objectif, l'Unapei s'appuiera à la fois sur l'expertise collectivement acquise et sur la dynamique de partage au sein du réseau. Ainsi, un panorama des innovations sera déployé et partagé au cours de l'année. Ce travail complètera celui déjà mené par certaines communautés internes comme le groupe Systèmes d'information et Numérique.

De plus, en s'appuyant sur le travail réalisé dans le cadre du projet d'ampleur « Impact social » mené ces trois dernières années par la tête de réseau et trois Unapei Régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Pays-de-la-Loire) avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE) et de l'Avise, l'Unapei favorisera le déploiement des méthodes liées à la valorisation de l'impact social.

Agir sur les pouvoirs publics pour faire évoluer le cadre réglementaire

La mobilisation de l'Unapei devra rester entière face aux freins toujours trop nombreux et ce avec une ligne conductrice : toujours mieux répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

ACCÉLÉRER L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ



Transformer l'offre de service vers une logique de dispositifs

L'Unapei amplifiera le partage de pratiques et de réflexions sur les sujets liés à la transformation des organisations et la recherche de solutions diversifiées que suppose la transition inclusive. Au-delà de l'organisation du congrès annuel sur la thématique « La qualité de vie, moteur de l'innovation sociale », la tête de réseau poursuivra son rôle de catalyseur grâce notamment à des réunions thématiques, en présentiel ou en distanciel, mais aussi des publications spécifiques. Les collaborations avec l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP), par exemple, se poursuivront. Enfin, le projet de mutualisation des compétences nécessaires à la transition inclusive sera poursuivi en s'appuyant tout particulièrement sur les acteurs du réseau les plus avancés et les coopérations initiées avec des acteurs francophones de la recherche et de la formation, en Europe et au Québec.

Accompagner le changement de postures

Expérimentée depuis de nombreuses années au sein des associations ainsi qu'avec des partenaires désireux de contribuer à une société plus solidaire et plus inclusive, la transformation des organisations implique toujours le changement des postures des individus.

Partant de cette conviction, le déploiement du dispositif S3A (Accueil, Accompagnement, Accessibilité) sera poursuivi cette année encore partout en France grâce à la dispense des formations et sensibilisations à la fois par le centre de formation de la tête de réseau mais aussi de

nombreuses associations du réseau. Quant au projet de modélisation - duplication du dispositif d'habitat « Bel'Attitudes » mené par la tête de réseau et trois associations du réseau, il se verra enrichi d'un travail sur les critères d'évaluation afin d'aboutir à un travail complet sur le thème « changement de postures et transition inclusive dans l'habitat ».

De plus, toujours dans un esprit de renforcement de la culture de l'innovation, la tête de réseau s'investira pour les 2 ans à venir dans le co-pilotage du projet « Des ambassadeurs de la participation collective : créer une dynamique de renforcement du pouvoir d'agir dans un SESSAD accompagnant des jeunes présentant une déficience intellectuelle ». Ce dispositif impliquant trois associations du réseau et l'association « Nous aussi », a pour objectif d'expérimenter un nouveau mode de participation des jeunes de plus de 14 ans ainsi que les parties prenantes clefs du service en mobilisant les méthodes de design social. Dans cette perspective, les jeunes « ambassadeurs », des professionnels et des familles seront formés à l'autodétermination et à l'autoreprésentation. Il s'agira, dans le cadre de ce dispositif, de développer la participation au niveau partenarial, mais également d'initier des formes de délégation du pouvoir. La modélisation et l'évaluation du dispositif poseront les fondements pour un essaimage.



Orientation stratégique 3

Objectif 1

Rendre plus puissant
et visible
le réseau Unapei

En 2022-2023, l'Unapei s'appuiera sur la dynamique en cours au sein du réseau pour améliorer son organisation et renforcer sa reconnaissance. En plus des actions de renforcement en communication et en plaidoyer ainsi que des projets menés autour des mutualisations, cette période sera clef pour le déploiement opérationnel des premiers chantiers de la démarche stratégique ORIGAMI.

Renforcer l'identité et la culture communes

Dans un contexte de crise important notamment pour le secteur médico-social et le monde associatif, cet objectif se révèle plus que jamais essentiel. Au-delà de la création d'un film et du manifeste identitaire « Nous sommes 900 000 », ainsi que l'enrichissement régulier des différents kits de communication sur les thématiques clefs (éducation, emploi, aidants familiaux, accès aux droits et aux accompagnements) à déployer tant au niveau territorial que national, il conviendra de continuer à valoriser l'identité des hommes et des femmes du réseau et la réalité de notre réseau associatif par la création de supports. Concernant la formalisation et le partage de la culture, cet objectif sera mené notamment à travers les chantiers centraux de la démarche ORIGAMI. Cela complètera le travail mené sur l'histoire de notre mouvement militant qui est présentée sur le site internet de l'Unapei et détaillée lors des journées d'intégration mises en place par la tête de réseau depuis 2 ans. La reprise des rencontres en présentiel, les échanges en digital et la poursuite de l'ouverture de la plateforme collaborative à un plus grand nombre seront aussi une opportunité pour faire vivre cette culture.

AFFIRMER NOTRE MODÈLE ASSOCIATIF PARENTAL D'ENTREPRENEURS MILITANTS



Développer une stratégie de réputation et d'image

L'Unapei tête de réseau en lien avec toutes les associations adhérentes va poursuivre ce travail essentiel pour que les personnes en situation de handicap, leurs familles et tous les professionnels du médico-social soient plus visibles et entendus. Le chantier autour de l'iconographie initié depuis quelques années sera enrichie grâce, par exemple, au partenariat avec Pic&Pick, créateur de la première banque d'images solidaire et inclusive. De même que le partenariat avec J-C Decaux va permettre un affichage de la campagne « Fiers de bien faire » toute l'année en France. L'intensification des prises de paroles tant dans les médias que sur les réseaux sociaux se poursuivra ainsi que l'accompagnement des portes-parole de l'association pour augmenter la visibilité de nos combats. Enfin, la modernisation des outils de communication interne et externe de la tête de réseau sera poursuivie afin de révéler la modernité de notre réseau.

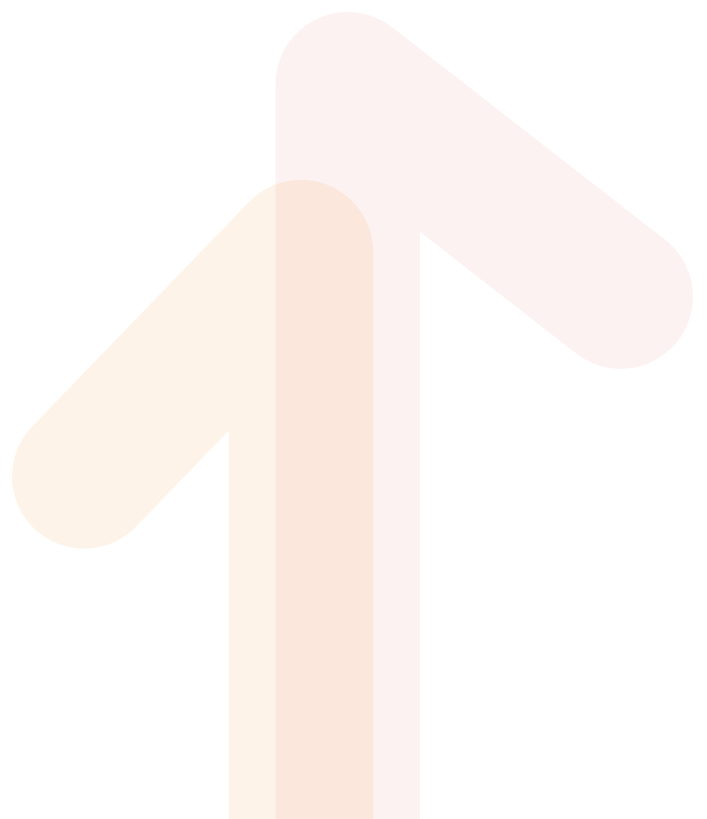
Structurer notre capacité de plaidoyer et d'influence

Chantier à long terme, cet objectif continuera d'être majeur pour l'Unapei en tant que premier réseau associatif du handicap intellectuel et représentant du mouvement parental. C'est en s'appuyant notamment sur les retours d'expérience de la nouvelle campagne « Oubliés, vous trouvez ça normal ? » lancée début 2022 que l'Unapei poursuivra son travail de structuration à tous les niveaux de l'organisation. Au-delà des décideurs publics, la mobilisation des acteurs de

la société civile et l'interpellation du grand public sont des objectifs communs forts. Pour l'atteindre, le partage d'outils et de méthodes communes restera un levier important à utiliser avec toujours plus de coordination et de coopération. Pour ce faire, une stratégie de co-production de contenus est à envisager avec les médias, ainsi que d'interpellation des influenceurs et leaders d'opinion afin de booster nos campagnes.

Renforcer la mutualisation des moyens

Afin d'avancer sur ce levier important de la construction de notre réseau, l'Unapei va poursuivre le renforcement des accords-cadres nationaux et des groupements d'achat inter-associatif. Suite à l'expérimentation menée par l'Unapei et deux régions (AURA et Normandie), un plan d'action devra être défini en fonction du retour d'expériences qui sera réalisé.



Orientation stratégique 3

Objectif 2

Renforcer
la complémentarité
de la triple expertise
(personne/famille/
professionnel)

En 2022-2023, l'Unapei va poursuivre son travail autour du renforcement de la triple expertise en mettant l'accent notamment sur la communication autour de ce sujet. La poursuite des dispositifs existants et des projets initiés les années précédentes va également être une opportunité de travailler plus en profondeur cette problématique essentielle.

Reconnaître le rôle, l'expérience et les compétences de chacun

Convaincu que la vitalité des associations repose sur leur capacité à tirer le meilleur de la triple expertise, l'Unapei continuera de diffuser les meilleures pratiques favorisant la place des personnes accompagnées dans les gouvernances ainsi que dans l'évolution de l'accompagnement au quotidien. La tête de réseau s'attachera à renforcer la co-construction avec le triptyque « personne accompagnée, famille, professionnel ».

La poursuite du soutien financier et humain à l'association Nous Aussi et ses délégations sera la marque de l'engagement de l'Unapei (tête de réseau et associations locales) en faveur de l'autoreprésentation des personnes en situation de handicap intellectuel.

AFFIRMER NOTRE MODÈLE ASSOCIATIF PARENTAL D'ENTREPRENEURS MILITANTS



Accompagner le développement des compétences et des responsabilités

Pour répondre à cet objectif crucial, l'Unapei valorisera les dispositifs de formation déjà existants (offre des centres de formation, programme de l'Université des dirigeants, ...). Par ailleurs, une attention particulière sera mise à l'intégration des nouveaux administrateurs et professionnels avec la poursuite, par exemple, des journées d'accueil des nouveaux et le déploiement du programme « Parcours des administrateurs » pour les membres du conseil d'administration national. La 2^{ème} édition des Universités d'été des directeurs généraux et des directeurs d'associations tutélaires se tiendra en septembre 2022, suivie de la 1^{ère} édition des Universités d'été des présidentes et présidents. Leur vocation sera d'être un moment d'inspiration et de réflexion tout autant qu'un temps de renforcement des liens.

Valoriser la complémentarité des acteurs

Donner à voir la valeur ajoutée de la triple expertise sera un axe fort des actions de communication interne et externe. L'objectif de cette démarche sera de renforcer le sentiment de fierté des uns et des autres tout autant que de nous rendre plus visibles aux yeux des pouvoirs publics, des partenaires potentiels et du grand public.





LA DYNAMIQUE
RÉSEAU UNAPEI

Origines et objectifs

Comme de nombreux acteurs associatifs, l'Unapei fait face à de profondes mutations de son contexte (évolutions des profils et des besoins des publics cibles, des écosystèmes et de la physionomie du réseau) qui bousculent ses fondamentaux : érosion du militantisme traditionnel, périmètres d'action et positionnement bousculés, modèles associatifs en questionnement, évolution des besoins et des attentes des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels, ...

Dès 2018, ce contexte a conduit l'Unapei à inscrire dans son projet stratégique une orientation forte : **« affirmer notre modèle associatif parental d'entrepreneurs militants »** avec notamment l'objectif de **« rendre puissant et visible le réseau Unapei »**.

Pour ce faire, en plus d'actions ciblées sur la structuration de la communication et du plaidoyer, par exemple, c'est une démarche stratégique globale, de fond, et d'ensemble, qui a été initiée en 2019 : la **démarche Origami**. Son objectif est de répondre aux enjeux identitaires et organisationnels de l'Unapei en passant d'une logique de « mouvement » à une logique de « réseau » : au-delà de l'histoire et des valeurs partagées, renforcer notre culture et nos expertises et améliorer nos modes de fonctionnement communs.

Méthode

A mi-chemin entre état des lieux et prospective, Origami interroge le fonctionnement de notre organisation à l'horizon 2030 et nous invite à travailler collectivement pour faire réseau.

Pour mener à bien ce travail d'ampleur, les deux principes méthodologiques de la démarche Origami sont, d'une part, la prise de recul et l'analyse grâce à des diagnostics précis, et, d'autre part, la co-construction et l'échange.

Le pilotage de la majeure partie de ces chantiers est assuré à la tête de réseau par les salariés et les administrateurs élus. Toutefois, une telle démarche suppose l'implication du plus grand nombre.

Si Origami va se déployer sur plusieurs années, l'avancée concrète de divers chantiers a été initiée fin 2021-début 2022 afin que cette démarche de conduite du changement donne des premiers résultats tangibles et partagés.

Avancement

Imaginée initialement autour de **3 axes** (connaissance de l'existant, positionnement du réseau et explorations thématiques) et de **plusieurs chantiers**, la démarche Origami se déploiera en 2022-2023 autour de :



1• ETUDE « FAMILLES & HANDICAPS »

L'enjeu identifié pour ce chantier est de mieux connaître les profils, les besoins et les attentes des familles en matière d'accompagnement pour elles-mêmes et pour leurs proches en situation de handicap.

Le premier volet de cette étude est centré sur **les pères et les mères** de personnes en situation de handicap afin de **clarifier leurs besoins d'accompagnement et de soutien** tout au long de leur vie pour leur garantir une qualité de vie satisfaisante, au regard de la situation de handicap de leur enfant.

Officiellement lancé en février 2022 via un appel à volontariat au sein du réseau, cette étude sera menée sur plusieurs mois.



2• PARCOURS ENTRE PAIRS

Chantier central de la démarche Origami, les parcours entre pairs ont pour ambition de permettre à toutes les associations du réseau Unapei :

- » d'échanger entre dirigeants autour des enjeux-clés du réseau Unapei, ceux d'aujourd'hui et des années à venir ;
- » d'enrichir les réflexions sur le positionnement à moyen terme de chaque association ;
- » de co-construire le positionnement commun du réseau de demain et de contribuer à l'évolution de son fonctionnement.

Après une phase pilote conduite fin 2021, les premiers parcours ont été lancés en janvier 2022. L'objectif sur 3 ans est qu'au moins 60 % des associations aient participé à cette démarche de co-construction et d'échanges.



3• « COORDINATION & COOPÉRATION »

Initialement baptisé « Positionnement des têtes de réseau », ce chantier a pour objectif d'identifier les missions qui font sens aux différents échelons de coordination ainsi que les leviers d'amélioration pour développer leurs collaborations et coopérations. L'enjeu clé est de donner au réseau Unapei tout son potentiel en renforçant l'efficacité de son organisation, la légitimité des différents acteurs et en développant une meilleure lisibilité de chacun et de l'ensemble ainsi qu'une culture partagée.

Cette année, ce sujet fera l'objet de plusieurs étapes dont la première a été lancée en lien avec les Unapei régions en février 2022.



PARTENARIATS
ENTREPRISES,
COLLECTE DE FONDS
ET LIBÉRALITÉS



Nos partenaires et mécènes : un soutien de 1^{er} plan

Pour mener à bien ses actions au quotidien, l'Unapei bénéficie de l'engagement d'entreprises, fondations et associations qui apportent leur soutien financier et parfois matériel à la tête de réseau. Ces ressources sont importantes dans la structure économique de l'Unapei et participent également à renforcer la visibilité de la tête de réseau ainsi que la co-construction d'actions avec des acteurs économiques.

En 2021, les partenaires et mécènes ont renouvelé leur appui **aux événements numériques du réseau, aux projets d'innovation, d'expérimentation et d'essai** pilotés par l'Unapei mais aussi **aux actions de plaidoyer et de défense des droits des personnes**.

Partenaires institutionnels et historiques, partenaires commerciaux, mécènes... ils permettent à de nombreuses initiatives de voir le jour et accompagnent les associations au quotidien avec des offres préférentielles et une connaissance du secteur médico-social.

Merci à eux pour leur implication !



Des donateurs engagés auprès de l'Unapei

Alors que le Fonds d'Urgence 2020 avait permis à l'Unapei une collecte exceptionnelle, l'année 2021 a vu son montant global de collecte, associant dons ponctuels et réguliers (hors Fonds d'Urgence), **augmenter de 9 %**. Une croissance notable dans un contexte économique incertain.

<L'Unapei a concentré ses efforts pour transformer ses donateurs ponctuels en donateurs réguliers, permettant de planifier sur le long terme une partie des ressources en favorisant leur engagement dans la durée. Fin 2021, ce sont **plus de 400 donateurs réguliers** qui soutiennent l'Unapei, une **hausse de 30 %** par rapport à 2020.

La page de don en ligne a également été optimisée, rendez-vous sur don.unapei.org

DES PRODUITS BANCAIRES SOLIDAIRES POUR SOUTENIR L'UNAPEI

Livrets solidaires, cartes bancaires caritatives ou dons réalisés lors des placements : l'Unapei est bénéficiaire des produits solidaires proposés par la Carac, le Crédit Coopératif, Société Générale et JiminyConseil. Ces engagements dans la durée constituent une **ressource importante** pour l'Unapei. L'implication de nos partenaires dans la **mise en lumière de nos actions ainsi que le soutien des donateurs** toujours plus nombreux permettent à l'Unapei de bénéficier de dons en croissance constante.

**Merci à nos quatre partenaires et
aux donateurs engagés à nos côtés :**



LES LIBÉRALITÉS

Leviers d'envergure dans le financement de la tête de réseau, les libéralités permettent de donner du sens à la transmission de son patrimoine. L'Unapei se mobilise afin d'**être identifiée par le grand public comme une association habilitée à recevoir des legs, assurances-vie et donations**. En 2021, l'Unapei a renouvelé sa campagne de recrutement de demandeurs d'informations autour des libéralités, permettant de poursuivre le développement de testateurs potentiels. De nouveaux processus dans la gestion et le suivi des dossiers ont été mis en place afin de répondre aux normes du nouveau plan comptable.

Des démarches en co-construction avec les associations autour des achats et de la collecte

TROIS ATELIERS SUR LA MUTUALISATION DES ACHATS POUR RÉFLÉCHIR À DES PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION DES ACCORDS-CADRES DE L'UNAPEI

L'Unapei a mis en place un système d'accords-cadres permettant aux associations, quelle que soit leur taille, de bénéficier de **tarifs préférentiels auprès de fournisseurs référencés**. Afin d'améliorer ce dispositif et de proposer des prestations au plus près des besoins des associations, l'Unapei a organisé **des ateliers avec deux groupes de travail régionaux** en Normandie et en Auvergne-Rhône-Alpes autour de la mutualisation des achats. Menés en partenariat avec Apogées, réseau national associatif engagé au service de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), ces échanges ont permis d'identifier leviers et freins et de travailler autour de deux familles de produits. La poursuite de ces travaux devrait permettre de proposer des référencements bénéfiques à l'ensemble du réseau au niveau national. **Merci aux associations des deux régions pour leur contribution.**



L'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU DON EN CONFIANCE

L'Unapei est labellisée « **Don en Confiance** » depuis juillet 2019, un engagement qui permet de rassurer les donateurs, testateurs et partenaires sur l'utilisation des fonds liés à la générosité publique. Dans le cadre de cette labellisation, l'Unapei s'est engagée, conformément au souhait du Comité de la Charte, à pouvoir **élargir le périmètre de labellisation aux associations ayant pris la dénomination « Unapei »** à l'horizon 2022.

Suite aux différents travaux menés depuis juillet 2020, ce sont **quatre associations qui sont candidates à l'extension du périmètre** pour juin 2022, une première pour le réseau. Une convention entre l'Unapei et les associations entrant dans l'extension du périmètre sera mise en place afin de les formaliser. D'autres associations pourront candidater en 2023 et 2024.

Les dernières actions du Fonds d'Urgence Covid-19 de l'Unapei

L'année 2021 a permis la poursuite d'actions initiées par le Fonds d'Urgence auprès des associations du réseau, au rythme des contraintes sanitaires : soins socio-esthétiques, sport adapté, formation des aidants au numérique, ...

Un dernier appel à projets a été déployé en juin 2021 : « **L'Essentiel** ». Les associations du réseau Unapei ont été appelées à présenter un projet artistique participatif en collaboration avec les acteurs culturels et les artistes de leur territoire sur une thématique unique : « ce qui est essentiel ». L'Unapei a reçu **67 candidatures**.

Un jury composé notamment du comédien Grégori Baquet, de la journaliste Eglantine Eméyé et de l'humoriste Anne Roumanoff a sélectionné sept projets lauréats qui ont reçu une dotation financière permettant de réaliser leur projet artistique au premier semestre 2022.

Afin de remercier ses contributeurs et de sensibiliser à l'importance de la collecte et des actions menées grâce à la générosité publique, l'Unapei a créé une courte vidéo de bilan du Fonds d'Urgence diffusée très largement sur les réseaux sociaux en fin d'année 2021. Une première pour la tête de réseau qui a souhaité rendre compte des nombreuses actions menées depuis deux ans.

Merci aux mécènes et aux 700 donateurs qui se sont engagés à nos côtés pour le Fonds d'Urgence Covid-19 permettant de collecter plus de **841 000 €** et à :

 malakoff
humanis

 CREDIT
COOPERATIF
UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

 Handicap
& Société
Fonds de dotation

 CCAF
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

 VINCI

 Johnson & Johnson

 GMF

*Merci également
pour leurs dons en nature à :*

L'ORÉAL

 Google

 GMF

 Glénat
EDITEUR DE TALENTS





**Union nationale des associations de parents,
de personnes handicapées mentales et de leurs amis**

15, rue Coysevox - 75876 Paris Cedex 18 - Tél : 01 44 85 50 50
unapei.org / marentree.org / unapeientreprises.fr



facebook.com/pageUnapei



instagram.com/_unapei



twitter.com/unapei_infos



linkedin.com/company/unapei